

INFORMATION CONSOMMATEUR

Code : EN.QUA.52

RETRAIT/RAPPEL – Affiche magasin

Version : A

Page 1 sur 1

Destinataires : magasins et centrales d'achats

Date : 31/01/2025

Objet : **RAPPEL PRODUIT** – Affichage magasin jusqu'au 21/02/2026 inclus

Madame, Monsieur,

Notre fournisseur **LE PETIT FUMÉ DROMOIS** nous informe d'une suspicion de *Listeria monocytogenes* concernant un lot de **Saumon Fumé 2 tranches OSÉ BIO** et procède à son retrait et rappel.



Article : **592 – Saumon fumé 2 tranches 80g**

Marque : **OSÉ BIO**

EAN : 3760099533007

Lot : **26S036544**

DLC : **14/02/2026**

.....
L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait de nos stocks.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de les ramener à l'accueil du magasin pour procéder au remboursement.

En cas de suspicion de Toxi-Infection Alimentaire Collective : Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines

-
- Ne sont concernés par le Rappel que le lot et DLC indiqué ci-dessus.
 - Produits vendus dans votre magasin **entre le 21/01/2026 et le 31/01/2026.**